

Compte-rendu du CE du Siège

17 & 18 mai 2016



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourcier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
André GARCIA

Le CE du Siège s'est tenu sur fond de mobilisation contre le projet de loi travail et le scandaleux abandon du principe de la hiérarchie des normes qu'il contient. En s'attaquant à ce principe c'est à l'égalité de traitement entre les salariés que s'en prend le gouvernement.

En début de séance la majorité Cgc-Cfdt-Snj a d'abord refusé de modifier l'ordre du jour du CE avant de se raviser en approuvant la modification proposée par un second vote sur le même point... Un étonnant précédent...

Réaménagement au sein du bâtiment Valin et du bâtiment MFTV d'une partie de la direction générale de la stratégie et des programmes (DGDSP) et des équipes de la DRH et organisation (DGDRH/O).

70 collaborateurs sont concernés par les mouvements dont une quarantaine de la DGDRH/O et une quinzaine de la DGDSP et de l'Audit interne.

L'objectif est de gagner en proximité et d'améliorer la circulation de l'information au sein des équipes.

Le projet est présenté rapidement, le CHSCT l'examinera le 27 mai. La direction affirme avoir travaillé avec tous les collaborateurs impactés qui sont plutôt impatients de travailler ensemble.

Sans remettre en cause forcément cette affirmation de la direction, la CGT constate que les aménagements sont pépétuels au siège et que les salariés s'entassent à la Maison de France Télévision. La

concertation est souvent dans l'urgence, à sens unique et sans rentrer dans le détail.

Quel est la, situation exacte de ceux qui n'intègrent pas la Maison de France Télévisions et iront travailler à EOS ou à

Saint Cloud ?

Pour ce projet, la direction indique juste que la mise en œuvre se fera après "la récolte" de l'avis des élus (sic).

Information consultation sur le projet de règlement intérieur et son annexe, la charte informatique

Les élus ont fortement insisté sur le décalage entre le projet de charte et les usages en vigueur.

Certes il est utile de se protéger contre les cyber attaques (voir TV5 Monde) mais à l'heure où l'ensemble de l'entreprise s'engage dans la transition numérique, valider le fait

que toute donnée contenue dans les moyens informatiques (fichiers, mails, images) est considérée a priori comme appartenant à France télévisions et qu'elle peut y avoir accès est choquant.

Non seulement cette disposition porte atteinte aux droits des salariés mais aussi au

droit des journalistes et à la protection des sources. De plus cela va à l'encontre de la réalité des usages nés avec le numérique (comptes réseaux sociaux, où le privé et le professionnel sont intrinsèquement liés).

Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la direction exécutive de France 2

Des situations individuelles problématiques ont été évoquées par les élus CGT afin que la direction les prenne en compte.

A l'issue des débats les élus CGT et Fo (6 voix, compte tenu des absences liées à la grève) ont émis un avis positif sur la nouvelle organisation.

Les élus Cfdt, Cgc et Snj (8 voix) se sont abstenus. La direction a donc considéré qu'un avis négatif (non motivé) avait été rendu.

Information sur la nouvelle organisation de la Direction des Ressources Humaines du Siège

Un chantier en cours assez lourd qui ne fait pourtant l'objet que d'une simple information (la partie déménagement est abordée dans le cadre du point 1).

Deux nouvelles directions transverses sont créés regroupant, pour la première, les coordinateurs en charge de la formation et du développe-

ment RH, pour la seconde les gestionnaire d'activités.

Par ailleurs, la RH Présidence, RH, Communication, Gestion et Moyens va regrouper aussi les RH des petites structures, du juridique, de la communication et d'IMG, des finances et des moyens des antennes, de la RH et de l'organisation.

Une plaquette sera mise en ligne pour que chaque salarié sache quelle est sa RH.

Mme Lefèvre, présidente du CE, reconnaît un surcroît de travail d'une grande partie de la RH au Siège, en lien avec les embauches de la Chaîne Info. Ira-t-elle jusqu'à compenser cette surcharge ?

Présentation des plans de charge au 31 mars 2016

Personne côté direction pour FTR en raison des modifications de l'ordre du jour... Les élus abordent question du plan de charge de la fabrication dans les autres entités du siège :

➤ À Horace Vernet, la direction annonce un gel du projet de transfert de la régie. Le studio France 5 est encore sous-utilisé. Le car D4 de la

vidéo mobile aurait théoriquement la possibilité de se garer dans la rue.

➤ À Malakoff, mis à part les JO prévus cet été, on constate une baisse de l'activité et un manque d'empressement de la part des services « programmes » qui prennent leur temps pour lancer des émissions. Il y a aura peut-être des mobilités vers

MFTV, pour combler les absences de cet été ; comme c'est déjà le cas avec les OPV sur l'émission Télématin.

➤ À la Maison de France Télévisions, la situation des équipes légères qui dépérissent reste toujours inquiétante malgré quelques détails donnés aux élus.

Pas d'informations spécifiques sur la construction décors.

Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de l'Université et de la formation professionnelle et ses incidences sur les conditions de travail des salariés concernés

La consultation aura lieu lors de la séance du mois de juin au cours de laquelle la direc-

tion apportera des précisions sur l'organisation. Elle accepte de faire un suivi de l'organisa-

tion après 6 mois de fonctionnement.

Information/consultation sur les conditions de travail des personnels assurant la couverture de l'opération Tour de France 2016

L'organisation présentée est quasiment identique à celle du Tour de France 2015. L'opération se fera avec les cars de la filière de Lyon et de

Strasbourg.

Les élus ont fait part de leurs remarques sur l'absence de planning pour les journalistes systématiquement au forfait-

jour. *"C'est à eux de respecter la coupure quotidienne"* a benoitement déclaré Mme Lefèvre.

Information/consultation sur les conditions de travail des personnels assurant la couverture de l'opération JO à Rio et Paris du 05 au 21 août 2016

Les appels à candidature pour Rio ont été élargis à l'en-

semble des sites de France Télévisions ce qui est une

bonne chose. Toutefois à Malakoff, le chef de centre a

choisi de ne pas diffuser l'information aux salariés en prétextant un manque de personnel pour permettre la couverture de cet événement... peu crédible !

Le dispositif sera conséquent (250 salariés en tout) pour alimenter les différentes antennes de France 2, France 3, France 4 et France Ô. Une partie des équipes restera sur

place pour la couverture des Jeux Paralympiques.

Les élus ont rendu un avis positif.

Point de suivi sur l'AITV et Sous-Titrage

Pas de problème pour la direction, les quelques cas qui res-

tent à régler seraient liés à des contentieux antérieurs au

PDV...

Présentation des éléments financiers au 31 décembre 2015

La commission économique du CE, censée travailler sur ce dossier ne s'est toujours pas réunie depuis la constitution du CE Siège

La direction fait une brève présentation du point : des charges d'exploitation en léger

débord, des charges de personnel en dépassement, en lien avec le décalage pris par le PDV et avec l'impact des avenants à l'Accord Collectif.

La CGT évoque les débats en cours au niveau du CCE sur le pacte de priorité et la ré-

internalisation des émissions. A ce propos elle s'étonne qu'à la différence des autres CE de France Télévisions, il n'y ait jamais eu aucun compte rendu des séances du CCE par les représentants du CE Siège...

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 19 mai 2016

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04

**Prochain CE :
20 & 21 juin 2016**

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition